

AVIS N° 053-2024 / DC/BR / DG

TPBF 6,30% 2023-2030

Païement des intérêts semestriels

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 12 avril 2024, au paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,30 % 2023-2030 » pour un montant total net d'impôt de 2 106 247 500 (deux milliards cent six millions deux cent quarante-sept mille cinq cents FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI CORIS BOURSE 01 BP 6585 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 14 85 ; Fax : +226 25 33 14 83 ; Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 04 avril 2024



Le Directeur Général

Birahim DIOUF